



# DECHETS

N'en faites pas une montagne...  
**Recyclez !**

Papier  
Carton  
PET  
Déchets verts  
Piles  
Métaux  
Fer blanc  
Aluminium  
Appareils électriques  
Appareils électroniques  
Textiles  
Gravats  
Bois  
Verre



**Service de l'environnement**  
Rte de la Fonderie 2 | 1701 Fribourg

# DECHETS

N'en faites pas une montagne... Recyclez !



Chaque bien de consommation, une fois utilisé, devient un déchet dont il faut se débarrasser. S'il y a encore quelques années le tout à la poubelle était la règle, trier les déchets est aujourd'hui devenu une habitude pour la plupart d'entre nous.

**Chaque habitant du canton de Fribourg produit en moyenne 500 kg de déchets par an.**

## Agissons pour éviter de produire des déchets !

Chacun peut contribuer à la diminution des déchets en choisissant des produits :

- avec un minimum d'emballages
- moins polluants
- plus durables
- réparables

## Agissons pour mieux valoriser nos déchets !

Le tri et le recyclage permettent :

- d'économiser des ressources naturelles
- d'économiser de l'énergie
- de préserver l'environnement
- de diminuer la quantité de déchets
- de faire des économies financières

Papier, carton | PET | Déchets verts | Piles | Métaux | Fer blanc | Aluminium |  
Appareils électriques et électroniques | Textiles | Gravats | Bois | Verre...

## Agissons pour préserver notre environnement lors de l'élimination !

Quelques gestes simples permettent d'éviter de polluer notre environnement et d'avoir des influences néfastes sur notre santé :

- Ne brûlez aucun déchet en plein air. L'incinération des déchets en plein air émet par exemple 1'000 fois plus de dioxine que lors d'une élimination en usine d'incinération.
- Ne jetez rien dans vos toilettes, vos lavabos ou vos éviers. 1 litre d'huile minérale peut par exemple polluer 1 million de litres d'eau.
- Ne jetez pas vos déchets dans la nature.  
La décomposition d'un mégot prend par exemple 2 ans, et celle d'une bouteille plastique plus d'un siècle.



# DECHETS

Triez, recyclez...



## Déchets urbains

Les déchets urbains comprennent à la fois des déchets à traiter définitivement (les ordures ménagères collectées dans les sacs-poubelles) et des déchets valorisables (papier, verre, fer blanc, aluminium, déchets compostables, etc.).

**Les habitants du canton de Fribourg recyclent 42% de leurs déchets urbains (2 fois plus qu'en 1992).**

## Déchets de chantier

Les déchets de chantier sont composés principalement de matériaux d'excavation et de déblais non pollués, de déchets stockables définitivement en décharge contrôlée pour matériaux inertes, de déchets composites et de déchets spéciaux (peinture, etc.).

**Le recyclage des gravats permet d'économiser du gravier et, de ce fait, de préserver nos ressources.**

## Déchets spéciaux

En raison de leur nature et des risques qu'ils présentent pour l'environnement, les déchets spéciaux nécessitent un traitement particulier. Les piles, les médicaments, les peintures, les solvants font notamment partie de cette catégorie.

**Ne jetez en aucun cas les déchets spéciaux dans votre poubelle ou votre lavabo !**

## Déchets divers

D'autres déchets très spécifiques comme les épaves de voitures, les déchets carnés, les appareils électriques hors d'usage doivent être traités séparément. Les entreprises qui acceptent de tels déchets sont soumises à autorisation d'exploiter du canton.

**Pour des raisons économiques et écologiques, utilisez les filières d'élimination mises en place.**



## Boues d'épuration

Les boues d'épuration sont les résidus de traitement des eaux par les stations d'épuration. Pour des raisons d'environnement et de santé publique, elles ne peuvent plus être valorisées en agriculture. Elles sont incinérées sur le site de Châtillon à Hauterive.

**Attention, vos toilettes, lavabos et évier ne sont pas des poubelles. Tout ce que vous y jetez pollue les eaux...**



Service de l'environnement  
Amt für Umwelt

[www.fr.ch/sen](http://www.fr.ch/sen)

# DECHETS

Recyclez, économisez...



On dit que les Suisses sont les champions du recyclage. Pourtant chaque année, on retrouve dans leurs poubelles 300'000 tonnes de déchets qui auraient pu être valorisés, dont 55'000 tonnes de papier, 700 tonnes de piles, 12'000 tonnes de métaux ferreux, 23'000 tonnes de verre et 174'000 tonnes de déchets organiques. (Référence : OFEV 2001/02)

**Si vous n'êtes pas encore le champion du recyclage, les quelques chiffres ci-dessous vous montreront que la valorisation est la piste à suivre...**

## Papier recyclé

La production de papier recyclé est moins polluante que celle de papier normal et permet d'épargner des forêts vierges et tropicales. Renoncer au papier traditionnel blanchi pour un papier 100% recyclé permet d'économiser de l'énergie.

- 50% d'énergie en moins

## PET recyclé

Pour produire 1 kg de PET neuf, il faut 1,9 kg de pétrole. Recycler le PET permet d'économiser des ressources naturelles.

- 60% d'énergie en moins

## Fer blanc recyclé

- 60% d'énergie en moins
- 30% de pollution atmosphérique en moins

## Compostage

Le compostage permet de transformer les déchets organiques en un terreau de haute valeur pour les jardins et les champs. Il permet de redonner à la terre ce qui vient de la terre.

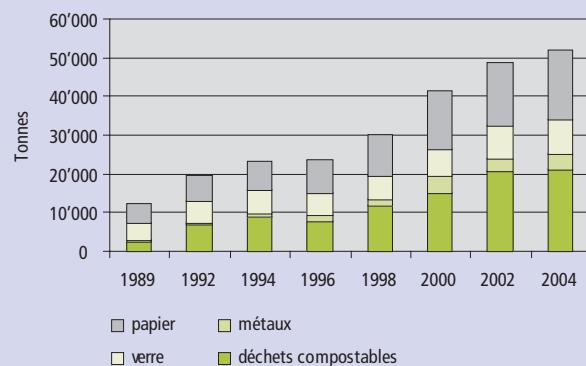
# DECHETS dans le canton

Triez, éliminez...

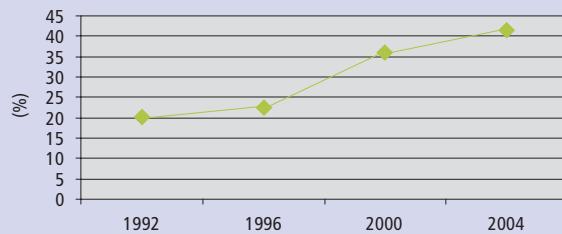


	1992	1996	2000	2004
Déchets urbains produits	96'500 t/an soit 450 kg/hab.	104'700 t/an soit 460 kg/hab.	114'700 t/an soit 496 kg/hab.	124'450 t/an soit 500 kg/hab.
Déchets urbains valorisés	19'500 t/an soit 91 kg/hab. (20.2% des déchets urbains produits)	23'500 t/an soit 105 kg/hab. (22.5% des déchets urbains produits)	41'500 t/an soit 180 kg/hab. (36% des déchets urbains produits)	51'730 t/an soit 208 kg/hab. (42% des déchets urbains produits)
Déchets urbains éliminés	77'000 t/an soit 359 kg/hab. (79.8% des déchets urbains produits)	81'200 t/an soit 355 kg/hab. (77.5% des déchets urbains produits)	73'200 t/an soit 316 kg/hab. (64% des déchets urbains produits)	72'720 t/an soit 292 kg/hab. (58% des déchets urbains produits)

## Déchets ménagers valorisés



## Taux de valorisation



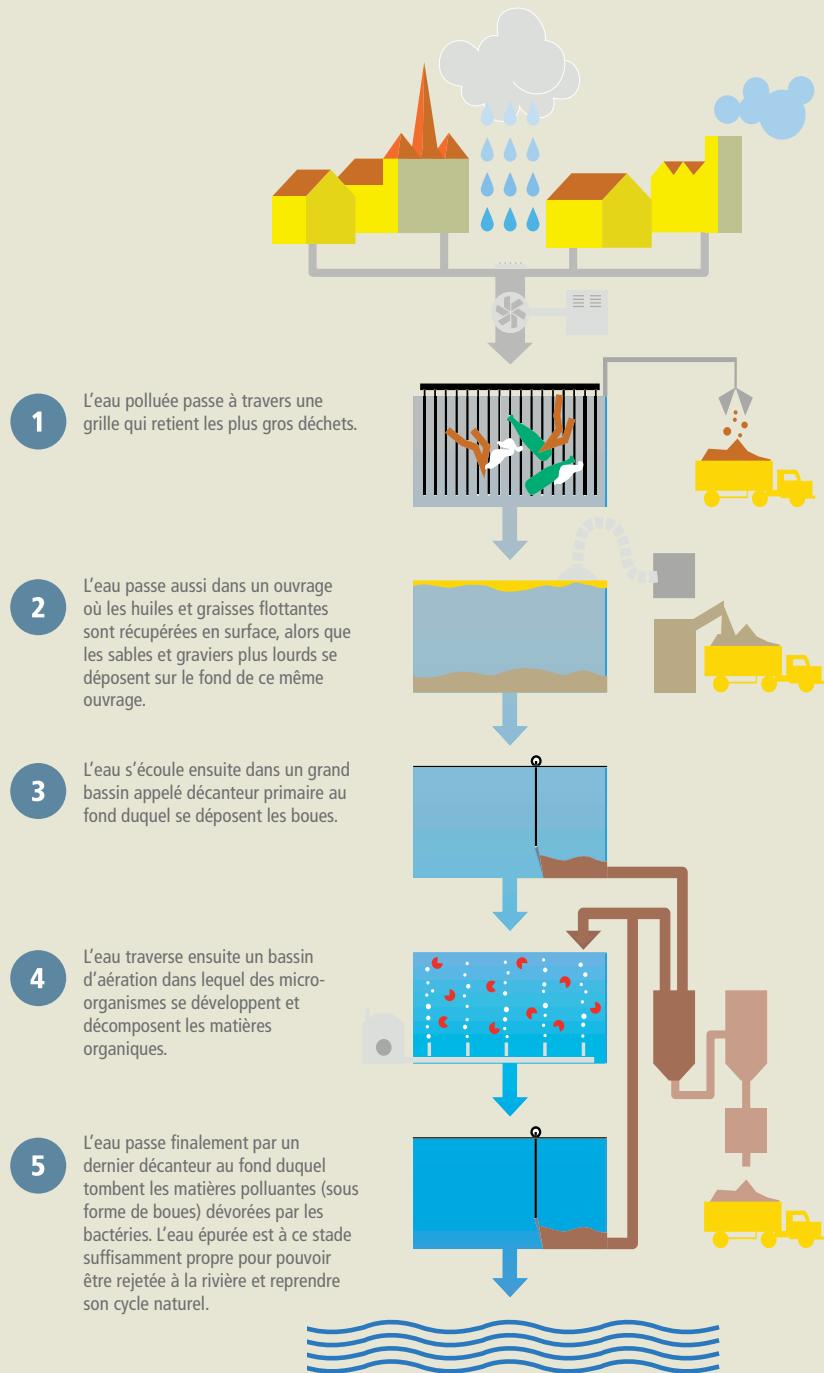
# DECHETS

## Boues d'épuration



Les eaux usées qui sortent de nos maisons et de nos usines sont transportées par le réseau d'égout jusqu'à une station d'épuration (STEP). Actuellement 92% de la population fribourgeoise, soit environ 230'000 habitants, sont raccordés à l'une des 29 stations d'épuration (STEP) communales ou régionales. Ces installations ont la capacité de traiter près de 150'000 m<sup>3</sup> d'eaux usées par jour.

### Comment marche une STEP



Copyright CIPEL



Service de l'environnement  
Amt für Umwelt

[www.fr.ch/sen](http://www.fr.ch/sen)

# DECHETS

## Boues d'épuration



Les boues d'épuration sont les résidus de traitement des eaux par les stations d'épuration. Elles contiennent des éléments fertilisants.

Elles contiennent également des substances nocives pour l'environnement et la santé :

- **métaux lourds**

(mercure, cadmium, molybdène, cobalt, nickel, chrome, cuivre, plomb, zinc...)

- **micro-polluants organiques**

(hormones, antibiotiques, pesticides...)

- **organismes pathogènes**

responsables par exemple de l'hépatite, du téton, de la leptospirose, de problèmes intestinaux, de l'ESB.

Plus de 10'000 substances nouvelles apparaissent chaque année sur le marché et finissent dans les stations d'épuration et de ce fait dans les boues.

Pour des raisons environnementales et de santé, conformément à la législation fédérale, l'épandage des boues dans les champs est interdit dans le canton de Fribourg depuis le 1er novembre 2006.

Les boues sont actuellement incinérées sur le site de Châtillon à Hauterive.



Service de l'environnement  
Amt für Umwelt

[www.fr.ch/sen](http://www.fr.ch/sen)